

CR du CA du Réseau expo du vendredi 29 mai 2015

Présents:

Sophie BRUN, Pascal BOYER, Jean-François GOBET, Annie THOLOZAN, Nadine CANTALOUBE, Véronique GERGONNE. Sophie BRUN., Sylvain ORENGA, Brigitte DUET, Sylvain WEISSE, Virginie GRECARD, Catherine MOLIN-SIMIAN, Célia GARCIN

Excusées:

Selma TRABELSI, Hélène LALLIER

Pouvoirs:

Raphaëlle PIA à Pascal BOYER
Maguelonnes ESTEVES à Pascal BOYER
Aurélie COUPIER à Pascal BOYER
Clémence DURAND à Annie THOLOZAN
Selma TRABELSI à Célia GARCIN

Observatrice:

Caroline CARTON

- **Départ et entrée:**

1/ Brigitte DUET remplace Armelle PANTEL

Vote: accord à l'unanimité

2/ Sylvain ORENGA quitte l'association pour des raisons professionnelles qui vont l'amener à quitter la France

- **Bilan du COPIL**

Voir le CR du COPIL du 20 mai 2015.

Un rendez-vous a été pris avec Caroline TERRIER qui remplace Jean-Pierre RODET au Conseil Départemental à partir de juillet 2014.

- **Financement**

La DAAC informe le Réseau expo que les enseignants relais du Réseau dans leur établissement bénéficieront à l'avenir d'une ½ I M P « fléchée », soit environ 625 euros/an. Sophie BRUN rappelle aussi que les enseignants doivent réclamer les HSE qui leurs sont destinées à leur direction.

- **Expo quotidienne**

Voir CR du COPIL du 20 mai 2015.

Il est nécessaire de procéder à des changements d'artothèques afin de faire tourner les partenariats et de permettre ainsi le renouvellement des œuvres proposées.

- **Réseau dans la Loire**

Voir le CR du COPIL

- **Carte du réseau: Extension**

Lycée QUINET et collège de Saint-Trivier : adhésions effectives.

Collèges de Montrevel-en-Bresse et de Pont-de-Vaux: adhésions à venir d'ici juin 2015.

Bâgé-la-Ville: adhésion en septembre 2015.

Le problème de la mise à jour de la carte du réseau qui sera affichée dans les salles d'exposition et sur le site est soulevé: Sophie BRUN se propose de l'élaborer et de la mettre à jour chaque année.

- **Signalétique**

Pascal BOYER indique le coût approximatif pour 200 exemplaires de cartes de visite: 110 euros. Il annonce qu'il va faire établir des devis qui seront prochainement soumis aux membres du CA.

- **Exposition du département**

Voir le CR du COPIL du 20 mai 2015.

Pascal BOYER nous présente des photos présentant les salles d'exposition du collège de Thoissey avant puis après les aménagements demandés par Delphine CANO, conservatrice.

Le Réseau s'est confronté à une autre gestion de l'exposition. Le Conseil Départemental a fait preuve d'une grande bienveillance.

Début de l'exposition: lundi 14/09 (jour du vernissage?) et fin le 16/10, soit 5 semaines d'exposition.

Nécessité d'une Convention tripartite: Réseau expo, Conseil Départemental et établissement.

Le projet de Convention soumis à l'assemblée est accepté à l'unanimité.

Question soulevée: qui va effectuer la communication et sous quelle forme?

Affiche? Coupon informant du vernissage?

Accord à l'unanimité pour le paiement par le Réseau expo du vernissage de l'exposition à Thoissey pour un montant de 250 euros.

À faire: élaborer une convention pour la fréquentation de l'exposition par les écoles primaires.

- **Exposition itinérante Ernest PIGNON-ERNEST – 2015-2016 -**

Cette exposition itinérante sera l'occasion de préparer un projet plus large dans le futur.

Affiche: élaboration par Sophie BRUN qui se charge aussi des questions de droits à l'image.

Proposition sur la durée et le rythme:

Faire tourner la même exposition sur 2 ans pour toucher l'ensemble des établissements et ce pour une durée de 3 semaines.

Nécessité de demander aux artothèques si elles ont prêtes à prêter sur une durée aussi longue.

Un stage FIL est envisagé pour préparer la venue et l'exploitation de cette exposition: la demande est à déposer en septembre pour une exposition présentée après les vacances de la Toussaint.

Le stage FIL serait organisé au Collège Thomas RIBOUD de Bourg-en-Bresse. Mme LAMOINE, principale, doit être contactée.

- **Interventions d'artistes**

Voir le CR du COPIL du 20 mai 2015.

- **Visite de M. CHEMIN de la DRAC Rhône-Alpes**

Ce dernier s'est montré à l'écoute. Il est venu à Ceyzériat et à Poncin. Il a semblé satisfait de l'entrée d'établissements du nord-ouest (zone déficitaire et prioritaire pour la DRAC) du département.

A priori, la subvention sera reconduite l'an prochain.

Un dossier devra être rempli prochainement.

M. CHEMIN a insisté sur la méthode à suivre pour le choix des artistes: envoi d'une liste d'artistes à soumettre à la validation de la DRAC. Celui-ci a souligné la nécessité d'un va et vient très en amont entre le Réseau expo et la DRAC.

- **Rencontre avec l'IPR Arts plastiques**

L'IPR d'Arts plastiques, Mme GOLDSTEIN, devait rencontrer Jean-François GOBET le soir du vernissage de la sortie de résidence de Mathilde DAREL: le rendez-vous a été annulé par

l'inspectrice l'après-midi-même, *sine die*.

- **Résidence de Mathilde DAREL au collège Lucie AUBRAC de Ceyzériat**

Voir le CR du COPIL du 20 mai 2015.

Le collège de Ceyzériat demande une aide d'un montant de 70 euros auprès du Réseau expo pour acquérir une œuvre de M. DAREL élaborée pendant la résidence.

Proposition d'un don de 72 euros au collège:

oui: 12

abstention: 1

- **Les écoles primaires (Véronique GERGONNE)**

Les écoles primaires ont peu ou pas répondu aux différentes sollicitations effectuées par Véronique Gergonne. Celle-ci a sollicité l'Inspecteur d'académie afin qu'il envoie un courrier à toutes les écoles de l'Ain.

Dix réponses positives ont été reçues.

Un dossier numérique a été envoyé pour accompagner les enseignants dans leur appropriation des œuvres. Celui-ci met en avant le carnet de dessins comme support pour le travail de mémoire de ce que l'élève a vu.

Véronique GERGONNE a présenté le Réseau expo lors de la réunion des IEN.

Cette année, deux IEN ont manifesté leur intérêt.

Le Conseil École-Collège semble être un bon biais pour informer les professeurs des écoles et solliciter leur intérêt pour le Réseau expo, mais aussi pour élaborer des projets communs autour des expositions.

- **Atelier de gravure itinérant**

Le site internet va permettre de réserver l'atelier de gravure itinérant plus aisément.

- **Site internet**

La photo de la page d'accueil n'a toujours pas été changée car les visuels des collègues sont inadéquats.

B. PICHENE, photographe officiel du CCR d'Ambronay, a fait une proposition au Réseau expo:

- 150 euros pour une série de photos
- 300 euros pour un ensemble de visuels illustrant le fonctionnement de l'association (une cinquantaine)

Vote à l'unanimité pour l'achat de 50 photos pour 300 euros.

- **Convention**

Le CA s'accorde pour mettre en annexe la liste des établissements conventionnés et plus en première page.

Mise au point sur la méthode de diffusion et de restitution des conventions: le Réseau Expo envoie la convention type à Sophie BRUN qui la diffuse aux établissements qui la renvoient à Célia GARCIN, secrétaire de l'association.

Il est donc acté que, début juin, la convention type sera envoyée aux établissements sans la liste des établissements et qu'en septembre, des avenants seront envoyés.

Cette convention sera pré-signée par le président du Réseau expo Jean-François GOBET.

Vote à l'unanimité pour ces propositions.

- **Proposition d'une cotisation pour les établissements conventionnés**

Il est proposé de faire payer une cotisation de 30 euros aux établissements à partir de la 2e année.

Vote à l'unanimité en faveur de cette proposition.

Il faudra indiquer cela dans la convention dans une annexe.

- **Budget**

Nadine CANTALOUBE, trésorière, signale que trois établissements n'ont pas fait de demande de remboursement (Nantua, Ambérieu et le lycée Lalande) de leur adhésion en artothèque. Il semblerait qu'ils n'aient pas reçu de facture de ces dernières.

- **Choix de l'affiche de promotion du Réseau expo**

Trois propositions d'affiche sont présentées. La proposition 3 est retenue à l'unanimité, mais les photos doivent être remplacées par celles que fera B. PICHENE.

Pascal BOYER présente les devis pour l'impression de cette affiche:

50 affiches: 250 euros

100 affiches : 350 euros

- **Répartition des tâches**

Nadine CANTALOUBE souligne la nécessité de répartir plus clairement et plus efficacement les tâches entre les membres du bureau et du CA de l'association afin d'éviter les doublons et de gagner en efficacité et en clarté. Il serait souhaitable d'éviter de morceler trop les tâches.